

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 4 février 2021

DCM N° 21-02-04-6

**Objet : Programme d'investissement 2021 du Pôle parcs, jardins et espaces naturels.**

**Rapporteur: Mme AGAMENNONE**

Selon le classement de l'Observatoire des villes vertes publié en février 2020, Metz est la 3<sup>e</sup> ville verte de France. Elle bénéficie certes d'un patrimoine vert important, mais avec un budget d'investissement pour les espaces verts de 37 €/habitant, la Ville de Metz était jusqu'à présent bien loin des 76 € de budget moyen par habitant dédié aux espaces verts, pour les 50 plus grandes villes de France.

Par ailleurs, les missions du pôle parcs, jardins et espaces naturels ont connu récemment d'importantes évolutions liées au contexte de transition écologique, et à l'émergence de besoins sociétaux nouveaux.

Ainsi et pour rappel, le projet de pôle élaboré durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019, en lien avec les autres services de la ville et de la métropole, différents experts extérieurs à la ville, mais aussi les habitants, a permis de définir de nouveaux axes d'actions pour une ville plus résiliente, et des jardins favorisant le bien-être, la santé et la socialisation.

Pour ce faire, dans le cadre du budget prévisionnel d'investissement 2021, il est prévu une enveloppe de 1 720 000 € TTC, répartie suivant quatre grands axes:

- Patrimoine vert, fleurissement et végétalisation, eau dans la Ville
- Aires de jeux et terrains sportifs, mobilier, communication, espaces dédiés aux chiens
- Jardins familiaux, agriculture urbaine
- Outils de production, bâtiments et conditions de travail

A noter qu'une enveloppe complémentaire, spécifique aux arbres, sera sollicitée au budget supplémentaire, en vue de nouvelles plantations importantes à travers la ville durant l'hiver 2021-2022.

**1. Patrimoine vert, fleurissement et végétalisation, eau dans la Ville : 358 000 €**

Comme tous les ans, des travaux sont nécessaires pour rénover et sécuriser les parcs, jardins et promenades, revoir et développer le fleurissement (notamment participatif), ou ajouter des fontaines d'eau potable, particulièrement appréciées et recherchées en période de forte chaleur. L'objectif final étant de laisser toujours plus de place à la biodiversité et d'anticiper

l'évolution climatique, tout en intégrant les contraintes budgétaires pour un entretien plus économique.

Les dépenses sont réparties comme suit:

- Rénovation des parcs, jardins, squares et promenades : 253 000 €  
*Il s'agira entre autres de conforter les cheminements en berge de Seille entre le pont Lothaire et le quartier des Coteaux de la Seille, de réaménager le square Grandmaison, et de sécuriser le square Camoufle et l'allée de la Tour aux esprits.*
- Création de nouvelles bornes fontaines et rationalisation de l'arrosage: 45 000 €
- Plantations hors-sol, bacs et jardinières : 45 000 €
- Végétalisation participative (dispositif "Je fleuris ma rue") : 15 000 €

## **2. Aires de jeux et terrains sportifs, mobilier, communication, espaces dédiés aux chiens: 495 000 €**

Chaque année, afin de répondre aux demandes des usagers et de garantir une sécurité maximale, des travaux sont nécessaires pour rénover (partiellement ou intégralement) les aires de jeux et les terrains multisports de la ville, soit en raison du vieillissement normal des structures, soit pour répondre à des besoins nouveaux, ou malheureusement, du fait d'actes de vandalisme.

Par ailleurs, la signalétique sera renouvelée et étendue (plans des parcs et jardins, panneaux informatifs et didactiques, mâts de jalonnement des promenades...), des bancs et corbeilles seront remplacés mais aussi ajoutés, et un 7<sup>e</sup> espace dédié aux chiens en liberté sera aménagé.

Les crédits se décomposent comme suit:

- Gros entretien et réfection partielles des aires de jeux: 300 000 €  
*Il s'agira notamment de rénover intégralement les aire de jeux de la rue des Déportés à Queuleu, l'aire de jeux pour les petits de la Promenade de la Cheneau et l'aire de jeux pour les grands au Jardin botanique, de procéder à la pose d'une clôture place En Désiremont à Bellecroix, d'installer un voile d'ombrage au-dessus des bancs près de l'aire de jeux des jardins Jean-Marie Pelt, et de réaliser diverses réfections de sols amortissants.*
- Rénovation et entretien des terrains multisports (dont rue de la Caserne et rue du Bourdon): 60 000 €
- Acquisition de bancs et corbeille: 50 000 €
- Panneaux de communication et jalonnement des promenades: 50 000 €
- Acquisition de mobilier qualitatif pérenne pour les jardins éphémères de Metz et Paris: 20 000 €
- Aménagement d'un nouvel espace dédié aux chiens en liberté: 15 000 €

## **3. Jardins familiaux, agriculture urbaine : 212 000 €**

Des interventions d'entretien et de réaménagement sont menées en permanence pour maintenir en bon état les équipements des 871 parcelles de jardins familiaux. Ces jardins contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants, tout en ayant une forte dimension sociale de par leur vocation vivrière: ce sont en effet plus de 15 hectares qui sont alloués à une agriculture de proximité, avec des pratiques écologiques fortement encouragées.

Plus précisément, sont prévus:

- 90 000 € pour divers travaux de rénovation dans les sites de jardins familiaux
- 12 000 € pour l'acquisition de coffres à outils pour 40 lots de jardins
- 10 000 € pour la mise en place de signalétique à l'entrée des sites de jardins familiaux
- 60 000 € pour l'amélioration des dispositifs d'arrosage du site de l'Anneau

- 40 000 € pour une étude d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, en vue de relancer le projet de la Ferme de Borny

#### **4. Outils de production, bâtiments et conditions de travail : 655 000 €**

Afin d'offrir aux agents du pôle parcs et jardins des locaux fonctionnels, en bon état et conformes à la réglementation, il est nécessaire de poursuivre les investissements. Ainsi, après la réalisation d'un hangar à matériel pour l'équipe des jardiniers du secteur ancienne ville en 2020, ce sera au tour du vestiaire de Devant-les-Ponts d'être intégralement réhabilité.

Par ailleurs, après l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la réfection du système de chauffage et le remplacement des vitrages des 3 chapelles arrières des serres de collection du Jardin botanique, il est prévu en 2021 de remplacer une partie des menuiseries métalliques du bâtiment principal en briques et pierre de Jaumont. Ces verrières centenaires sont en effet très corrodées: certaines ne s'ouvrent plus, et d'autres commencent à faire éclater la maçonnerie, avec un risque à terme d'effondrement des voûtes.

Des travaux de mise aux normes électriques et sanitaires sont également prévus pour la buvette du jardin botanique.

Enfin, comme tous les ans, divers petits équipements et matériels seront remplacés, afin de garantir aux agents du pôle parcs et jardins des conditions de travail optimales: matériel électroportatif (plus léger, plus silencieux ou plus ergonomique), mobilier dans les vestiaires, etc. Des crédits sont également prévus pour les petites opérations d'entretien des serres municipales du centre horticole route de Woippy et des serres de collection du Jardin botanique.

Toutes ces dépenses sont réparties comme suit:

- Rénovation du vestiaire de Devant-les-Ponts : 225 000 €
- Petits travaux dans les vestiaires : 25 000 €
- Rénovation des verrières des serres historiques du jardin botanique (tranche 1/3): 300 000 €
- Mise aux normes de la buvette du Jardin botanique : 35 000 €
- Petit investissement (mobilier, matériel ...): 25 000 €
- Petites opérations d'entretien des serres de production du centre horticole : 30 000 €
- Petites opérations d'entretien des serres de collection du Jardin botanique : 15 000 €

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les commissions compétentes entendues,

VU L'Ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le Décret N° 2016-360 du 25 mars 2016,

VU l'inscription au programme d'investissement 2021 des opérations afférentes à ces travaux,

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

#### **DECIDE**

- **DE REALISER** les travaux et d'acquérir les fournitures pour un coût total estimé à 1 720 000 € T.T.C., dont le financement est assuré au programme d'investissement 2021 :

- Patrimoine vert, fleurissement et végétalisation, eau dans la Ville : 358 000 €
  - Aires de jeux et terrains sportifs, mobilier, communication, espaces dédiés aux chiens : 495 000 €
  - Jardins familiaux, agriculture urbaine : 212 000 €
  - Outils de production, bâtiments et conditions de travail : 655 000 €
- **DE SOLLICITER** toutes les subventions auxquelles la Ville de Metz peut prétendre.

Service à l'origine de la DCM : Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels  
Commissions : Commission Transition Ecologique et Cadre de Vie  
Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de competences des communes

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,  
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 54    Absents : 1                    Dont excusés : 1

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**